

## Vos compétences s'expriment ici!



**Directrice ou directeur de la gestion  
immobilière et ressources matérielles**

**Offre de recrutement :**

**63002-10173**

### Pourquoi choisir l'Assemblée nationale?

Pour :

- Évoluer dans un lieu prestigieux d'histoire, d'action et de décision, au cœur d'un quartier animé.
- Être témoin et acteur d'événements marquants de l'actualité politique, sociale et culturelle du Québec.
- Mettre à profit vos forces et votre expérience dans un créneau unique, au service des parlementaires.
- Gagner un milieu de travail inspirant qui favorise un sentiment d'appartenance et une synergie au sein d'une équipe dévouée et passionnée.

**Assemblée nationale du Québec :** Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles. Un emploi est à pourvoir au 1045, rue des Parlementaires à Québec.

**Contexte :** L'Assemblée nationale du Québec est l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée de deux secteurs, soit le secteur politique qui comprend les députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales et environ 600 employés politiques, et le secteur administratif qui compte environ 700 employés. C'est aux députés qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont également pour rôle de contrôler les actes du gouvernement, notamment lors de la période de questions et réponses orales ou de l'adoption des crédits du gouvernement, et de débattre de questions d'intérêt public. Ils exercent également le rôle d'intermédiaire entre leurs électeurs et l'administration publique.

### Mandats :

La direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles (DGIRM) a pour mandat de planifier, coordonner et contrôler les activités en matière de gestion immobilière et de ressources matérielles pour l'ensemble de la cité parlementaire, un site patrimonial d'exception composé de 6 édifices à caractère historique ou contemporain. L'Assemblée nationale assure de façon autonome la gestion des édifices et des terrains qu'elle occupe. À cet effet, la direction assume un rôle-conseil stratégique auprès des hautes autorités de l'institution et fournit aux parlementaires (qui ont chacun le statut d'employeur) et aux unités administratives de l'Assemblée les services et biens requis. La DGIRM, qui compte environ 55 employés, relève du directeur général à l'administration et comprend 2 services qui sont chacun dirigés par un cadre, soit le service de l'exploitation et le service de la gestion de projets.

Le service de l'exploitation coordonne l'ensemble des activités reliées à la conservation, la restauration et l'entretien des édifices de l'Assemblée et celles reliées à la manutention. De plus, ce secteur est responsable des activités reliées aux services de courrier, de messagerie, d'imprimerie et de reprographie. Le service doit s'assurer de distribuer, selon les règles en vigueur, les documents parlementaires aux députés, aux ministères et organismes et au public en général, tels que les projets de loi présentés ou adoptés, le Journal des débats, le Feuilleton et le Procès-verbal des séances.

Le service de la gestion de projets recommande les stratégies en matière de gestion des projets de construction d'envergure, de rénovation et d'aménagement des édifices et est responsable de coordonner l'ensemble de ces activités. Le service élabore la planification annuelle, détermine les priorités d'action, les plans opérationnels et fixe les objectifs à atteindre en vue de favoriser l'accomplissement des orientations stratégiques de l'Assemblée nationale en matière de gestion immobilière.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !



## Vos compétences s'expriment ici!



### Attributions :

En collaboration avec son équipe de gestion, le titulaire de l'emploi définit, propose, communique et fait évoluer la vision et les orientations corporatives de la gestion immobilière et de ressources matérielles à l'Assemblée nationale. Il assume un rôle de service-conseil dans son champ d'expertise et planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités opérationnelles en gestion immobilière et en ressources matérielles, le tout en veillant à l'utilisation efficiente des ressources matérielles, financières et humaines de la DGIRM.

Dans le cadre de la mission et des mandats confiés à sa direction, le titulaire:

- Développe une vision à long terme des investissements à faire pour la gestion des immeubles de la cité parlementaire qui tiennent compte de leurs spécificités et de leur caractère unique.
- Établit les budgets annuels et triennaux d'investissement et en assure la gestion.
- Coordonne l'octroi et le suivi de l'ensemble des contrats avec les entreprises externes.
- Coordonne les activités de planification stratégique au sein de sa direction et recommande aux autorités les priorités d'actions annuelles en gestion immobilière à mettre en œuvre afin de répondre aux objectifs du plan stratégique de l'organisation.
- Exerce un rôle-conseil auprès des autorités, des gestionnaires et des députés sur tout sujet concernant la gestion immobilière et les ressources matérielles selon les besoins de chacun dans un contexte de gestion axée sur les résultats et de rareté des ressources.
- Collabore étroitement au processus de préparation des dossiers à présenter au Bureau de l'Assemblée nationale en matière de ressources immobilières et matérielles.
- Veille à maintenir dans sa direction un climat de travail mobilisateur, un esprit d'équipe entre les unités, ainsi qu'un environnement favorisant le développement des ressources humaines et le partage de l'expertise.
- Guide et oriente l'équipe de gestionnaires sous sa responsabilité afin de les encadrer dans la réalisation de l'ensemble des activités de la direction.

Dans les prochaines années, l'Assemblée nationale souhaite réaliser plusieurs projets d'envergure touchant ses infrastructures, notamment la rénovation du Salon bleu et du Restaurant Le Parlementaire ainsi que la sécurisation de la cité parlementaire. Le titulaire de l'emploi aura donc également comme mandat de mener à terme ces grands projets.

### Profil recherché :

Le titulaire de l'emploi s'identifie aux valeurs de l'Assemblée nationale, de l'administration publique québécoise et fait siennes les valeurs de cohérence, d'équité, de transparence et d'imputabilité dans sa gestion. Il est reconnu par sa grande ouverture d'esprit, son leadership mobilisateur, sa capacité à mener plusieurs dossiers majeurs de front et sa grande capacité à travailler sous pression. Il présente des habiletés en gestion administrative et en gestion d'équipe de travail. Grâce à son expertise et son expérience, il a une vision globale des enjeux et défis liés à l'entretien d'édifices patrimoniaux et contemporains et est donc en mesure de maîtriser le contenu et les enjeux des nombreux dossiers de sa direction. Il est doté d'un sens politique aiguisé et se démarque par ses habiletés relationnelles afin d'être à l'aise d'évoluer dans le contexte politique qui est propre à l'Assemblée nationale. De plus, le titulaire possède un sens marqué des communications afin de favoriser la concertation avec les intervenants et les collaborateurs de divers milieux. Il fait preuve d'un excellent jugement et a une vision à long terme de l'évolution de la gestion immobilière dans l'organisation. Finalement, la personne titulaire est en mesure de bien cerner le contexte dans lequel elle évolue.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !



DYNAMISME  
DÉVOUEMENT  
SENS DE L'ORGANISATION  
EXPÉRIENCE  
COMPÉTENCE  
GOUT DU DÉPASSEMENT  
MOTIVATION  
LEADERSHIP  
ESPRIT D'ÉQUIPE  
DÉSIR D'ACTION  
ESPRIT DE COLLABORATION  
PROFESSIONNALISME

## Vos compétences s'expriment ici!



**Conditions d'admission :** Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétence **et** posséder 10 années d'expériences dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou de niveau d'encadrement, comprenant au minimum 3 années d'expérience dans des activités d'encadrement.

**Période d'inscription :** Du 24 mai au 25 juin 2019

**Inscription :** Faire parvenir votre curriculum vitae détaillé, et inscrire le numéro **REC 63002-10173** en objet, à l'attention de madame Annie Laroche de la Direction des ressources humaines de l'Assemblée nationale, au 1050, rue des Parlementaires, bureau 5.89, Québec, G1A 1A3 ou à l'adresse courriel suivante : [dotation@assnat.qc.ca](mailto:dotation@assnat.qc.ca).

**Informations sur le processus de dotation :** Mme Annie Laroche, 418-644-5444, poste 71015

**Informations sur les attributions de l'emploi :** M. Serge Bouchard, 418-643-6000, poste 70238

**Prenez note que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.**

Choisir l'Assemblée nationale, c'est s'offrir sur place de multiples avantages...

- Sur la colline Parlementaire dans un environnement unique.
- Facilement accessible, près de tous les services.
- Café et restaurant où la cuisine santé est à l'honneur.
- Accès privilégié à la Bibliothèque de l'Assemblée, mémoire du Québec.
- Tarif préférentiel sur un abonnement annuel à un centre de conditionnement physique.
- Programmes de formation et de développement des compétences.

À l'Assemblée nationale, relevez un défi unique à la hauteur de vos compétences !